

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5257 - LUNDI 26 OCTOBRE 2026

ZLÉCAF

Denis Sassou N'Guesso informé de la mise en œuvre

Le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Wamkele Mene, a conduit une délégation reçue, le 23 octobre, au Palais du peuple à Brazzaville, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « *Le Congo fait partie des premiers pays à avoir signé et déposé son instrument de ratification de l'accord portant création de la Zlécaf. Nous avons estimé important de venir faire le point au président, Denis Sassou N'Guesso* », a-t-il déclaré à l'issue de l'audience.

Page 16

Le président Denis Sassou N'Guesso accueillant le secrétaire général de la Zlécaf



HUMANITAIRE

Plus de 12000 réfugiés de la RDC prêts à regagner leur pays



La République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ont tenu leur sixième

Les représentants des trois parties signataires réunion tripartite au terme de laquelle on a annoncé le retour volontaire de plus de 12000 réfugiés de la RDC vivant au Congo. Pour la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, les parties devront désormais veiller à ce que les engagements pris se traduisent en actions tangibles.

Page 9

HYDROGRAPHIE

Le Congo veut moderniser la gestion de l'eau

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a indiqué que le Congo entendait moderniser ses outils de collecte et de gestion des ressources en eau, s'exprimant en marge d'un séminaire régional sur les normes hydrographiques S-100 tenu à Casablanca, au Maroc.

Page 8



Le Congo présent au séminaire régional sur S-100/DR

COOPÉRATION CONGO-PAM

Renforcer la prise en charge des malnutris

La République du Congo et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont signé, le 23 octobre, à Brazzaville, un mémorandum d'entente destiné à renforcer la lutte contre la malnutrition et à consolider le système de santé.

Page 3



L'accord scellé par Gon Myers et Jean-Rosaire Ibara

Éditorial

Sauver le Supérieur

Page 2

ÉDITORIAL

Sauver le Supérieur

À deux reprises, les négociations engagées les jours derniers par le gouvernement et les syndicats de l'université Marien-Ngouabi n'ont pas abouti. En cause : l'absence de consensus sur le paiement des salaires et d'autres prestations revendiqués par le personnel.

Déjà fortement perturbé par ces questions essentielles devenues inextricables au fil des années, le calendrier académique va l'être encore davantage. Il est important de souligner que le Congo traverse une période difficile sur le plan économique et financier. Les retards de salaire frappent de nombreux établissements publics et parapublics sans exception.

Il est tout aussi important de noter que pour leur part, les enseignants du cycle supérieur font preuve d'une résilience qui n'a d'égal que l'amour qu'ils ont pour leur métier et pour le pays. Fidèles à cette posture, ils refusent de trahir leur serment.

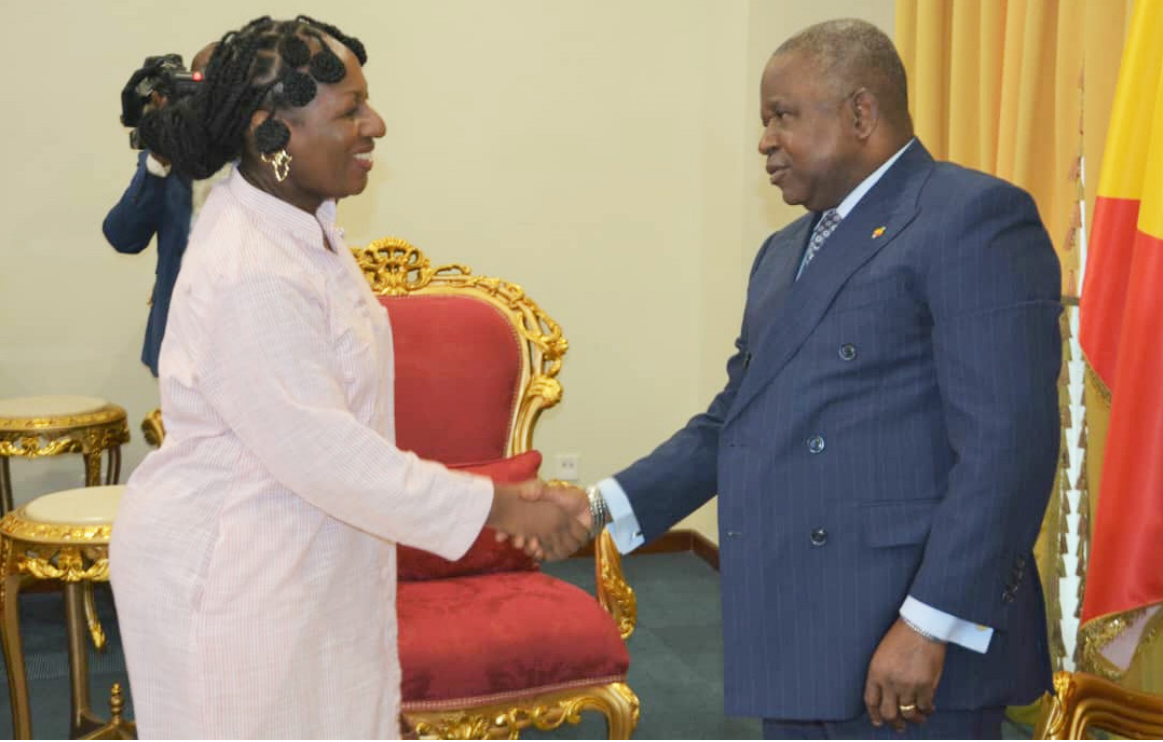
C'est parce que le ressort de l'attente s'est suffisamment tendu qu'il risque de lâcher. Les enseignants espèrent voir le gouvernement prendre les dispositions qui s'imposent pour sauver l'année académique en leur assurant le dû qu'ils réclament avec dignité et responsabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Brazzaville et Caracas entendent consolider leur coopération

Reçue le 22 octobre à Brazzaville par le président du Sénat, Pierre Ngolo, l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Laura Suárez, a réaffirmé la volonté de son pays à consolider les relations parlementaires.



L'ambassade du Venezuela s'apprête à commémorer, en décembre prochain, le 17e anniversaire de son installation au Congo. Selon Laura Suárez, cette célébration sera une occasion pour les deux Sénats de renforcer leur coopération. « L'ambassade du Venezuela au Congo va célébrer son 17e anniversaire en décembre, c'est une date très importante. Nous avons parlé de cela et de la possibilité d'organiser des échanges entre le président du Sénat congolais et son homologue vénézuélien. Les Parlements congolais et vénézuéliens, notamment les deux Sénats, entretiennent des relations d'amitié très étroites, ils se soutiennent dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le mois de décembre, nous voudrions encore réaffirmer cette amitié », a promis la diplomate vénézuélienne en poste à Brazzaville. Elle a précisé que les deux pays disposent chacun d'un parlement bicaméral.

Laura Suárez reçue par Pierre Ngolo /DR

Pierre Ngolo et son hôte ont également échangé sur les cultures des deux pays. Pour Laura Suárez, la culture fait partie de l'amitié entre le Congo et le Venezuela. « Nous œuvrons beaucoup ensemble dans la culture. Mais, il y a un point très important que nous avons évoqué, la continuation du travail de l'ambassade du Venezuela au Congo de manière sociale, humanitaire », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Le Congo et le PAM renforcent les mécanismes de prise en charge

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean-Rosaire Ibara, et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) en République du Congo, Gon Myers, ont signé, le 23 octobre à Brazzaville, un mémorandum d'entente visant à renforcer la prise en charge de la malnutrition et à consolider le système de santé. Cet accord définit quatre axes prioritaires de coopération, avec une attention particulière portée à la population vulnérable et aux urgences sanitaires.

La lutte contre la malnutrition et le renforcement des capacités du système de santé sont au cœur du partenariat renouvelé entre le gouvernement congolais et le PAM. La signature du mémorandum d'entente marque une nouvelle étape dans la coordination des interventions en matière de nutrition et de santé publique. Les deux parties entendent intensifier leurs actions autour de quatre domaines prioritaires : la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée, le suivi des activités nutritionnelles, l'appui à la gestion des épidémies et le renforcement du système de santé. Les modalités de mise en œuvre et de suivi des activités de terrain seront définies conjointement par les autorités et l'agence onusienne.

Pour le représentant du PAM au Congo, Gon Myers, la signature de cet accord traduit une volonté commune d'améliorer durablement la nutrition et la santé de la population. Ce



L'accord scellé par Gon Myers et Jean-Rosaire Ibara

nouveau cadre de partenariat permettra également de tirer davantage parti de l'expertise logistique de son institution, notamment en matière de stockage et d'acheminement des produits, afin de faciliter leur accès jusqu'aux communautés les plus reculées du pays. « Ces priorités prennent une résonance particulière dans le contexte actuel. Les inonda-

tions qui affectent certaines communautés de notre pays nous rappellent combien les chocs peuvent rapidement fragiliser les conditions de vie de la population et accroître sa vulnérabilité », a-t-il souligné.

Hormis l'assistance immédiate, le représentant du PAM a insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de préparation,

d'anticipation et de réponse aux crises. Il a notamment évoqué la lutte contre la malnutrition, la gestion des épidémies, dont le choléra et Ebola, ainsi que la réponse aux conséquences des événements climatiques. Gon Myers a réaffirmé l'engagement de son programme à accompagner le gouvernement congolais dans la traduction de cet accord en actions concrètes au bénéfice de la population.

Du côté des autorités congolaises, la signature de ce mémorandum constitue « un acte de responsabilité et de vision », destiné à consolider la coopération entre le gouvernement et le PAM. D'après le ministre Jean-Rosaire Ibara, la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes représente un enjeu majeur de santé publique, qui nécessite une mobilisation collective et durable. Pour lui, l'amélioration de la nutrition est indissociable du renforcement du système de santé et de la protection de la

population vulnérable, aussi bien en période normale qu'en situation de crise. Il a notamment souligné l'importance d'une alimentation adéquate et équilibrée dans la prévention des maladies et la construction d'une société plus résiliente.

Les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques ou infectieuses figurent parmi les groupes nécessitant une attention particulière. La prévention de la malnutrition maternelle et infantile, la promotion de bonnes pratiques alimentaires dès la petite enfance et l'intégration du soutien nutritionnel dans le suivi des maladies chroniques et infectieuses constituent, à cet égard, des priorités de l'action commune. « Ce mémorandum d'entente vient structurer, pérenniser et formaliser une alliance vitale », a martelé le ministre de la Santé et de la Population.

Fiacre Kombo

LE FIN MOT DU JOUR

Démocratie : pourquoi les alternances plomberont

À une amie qui me conseille de rester optimiste sur la marche de la société humaine en dépit des épreuves singulières qui l'affectent, je lui réponds chaque fois que oui, je suis optimiste jusqu'au bout des ongles. Mais cet état d'esprit ne m'empêche pas de réfléchir aux complexités de notre temps.

En observant par exemple la démocratie pluraliste, et les cycles électoraux censés en garantir la bonne marche, il semble qu'une crise profonde vide peu à peu les processus du principe d'alternance sur lequel elle a bâti sa réputation. Que l'on ne s'y méprenne, cette situation ne concerne pas seulement la plupart des pays africains, est-européens, asiatiques ou latino-américains convertis au multipartisme les trente dernières années.

C'est vrai, dans ces régions du monde, les coups d'État militaires, les révisions constitutionnelles improvisées n'ont pas disparu tandis que les périodes électorales sont vécues avec appréhension au regard des violences qu'elles génèrent.

Pour autant il faut reconnaître que dans les « vieilles » démocraties aussi, de plus en plus, le doute habite les électeurs quant au fait de continuer à se fier au cadre ritualisé des votations au terme desquelles ils offrent leurs suffrages à des représentants souvent incapables de leur restituer la contrepartie espérée.

Au-delà du fait que dans les deux cas, le retour d'ascenseur vers le souverain primaire ne s'opère pas toujours comme souhaité, à l'heure des alternances les autorités qui tiennent leur légitimité du suffrage universel deviennent aussi frileuses que les dirigeants des régimes installés à la suite d'un putsch. Si l'on ne saurait s'étonner de l'attitude des derniers, on peut être surpris que les premiers multiplient des astuces pour, à leur tour, résister.

Pourquoi passer la main devient difficile partout dans le monde ? Ici, alors qu'une transition promise pour durer deux ans se rééchelonne adroitement, là, un dernier mandat touchant à sa fin est rallongé à l'appui d'un appel d'air constitutionnel de dernière minute ; plus loin,

une majorité sortie fractionnée de la compétition électorale, une coalition gouvernementale régulièrement battue, tentent le tout pour le tout jusqu'à se trouver des alliés de circonstance pour continuer à tenir le gouvernail... Et ainsi de suite.

Il n'est pas défendu de mettre les dysfonctionnements actuels de nos systèmes électoraux et de gouvernance publique sur le compte de la rupture d'équilibre amplifiée à l'échelle des nations par un quasi retour à la guerre froide. À partir de quoi les nations semblent désormais sacrifier les valeurs communes que la diplomatie du dialogue, du respect mutuel, de la préservation des intérêts de chacun, de l'observation des lignes « rouges », voire de la promotion des alternances politiques avait toujours garanties malgré les dissensions.

Le consensus autour de ces valeurs s'éloignant chaque jour davantage, et bien que le monde soit devenu un village planétaire où l'on se scrute mutuellement, le repli sur soi occupe paradoxalement trop de place dans cet espace en partage.

À ce titre, la méfiance grandissante entre les États et les ensembles régionaux éloigne inexorablement la perspective pour leurs dirigeants de défendre d'une seule voix la Charte de l'Organisation des Nations unies et le droit international qu'elle est censée encadrer.

Résultat de la promenade: quand bien même le régime démocratique adopté par tous poursuit son petit bonhomme de chemin, dans un monde où de « bons exemples » de démocratie commencent à se faire rares, les « leçons » assénées naguère aux uns et aux autres auront désormais du mal à produire leurs effets.

Sans surprise, on pourrait assister désormais aux chaos électoraux chez les novices en démocratie et chez les vétérans naguère vantés. Et dans l'indifférence générale, puisqu'elles battent de l'aile, les alternances attendront. Ceci n'est pas de la dramatisation mais un simple constat – just a fact diraient nos amis anglophones.

Gankama N'Siah

ENVIRONNEMENT

Les documents de gouvernance des tourbières en voie d'être validés

Dans le cadre du renforcement de la protection des tourbières, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, également secrétaire exécutive de la Commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a lancé, le 20 octobre à Brazzaville, les travaux de l'atelier national de validation des documents relatifs aux tourbières de la République du Congo.

Les documents soumis à validation comprennent notamment le niveau des émissions de référence des tourbières de la République du Congo, le résumé à l'intention des décideurs et la note d'information sur la définition nationale de la tourbe et des tourbières. S'y ajoutent trois rapports thématiques consacrés respectivement à la taille, à la valeur, aux fonctions, aux défis et aux modes d'utilisation des tourbières ; aux habitats, à la biodiversité, au stockage du carbone et à l'atténuation des changements climatiques ; ainsi qu'à la gestion adaptative et à la surveillance.

Une étude socio-économique et écologique menée auprès de 242 ménages dans treize villages des départements de



la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala fait état d'un recul de la population de vingt-quatre espèces animales citées, dont le gorille et l'éléphant de forêt, ainsi que d'une

diminution des quantités de poissons. Face à ce constat, le gouvernement entend renforcer la protection des habitats et la surveillance communautaire.

Les officiels à l'ouverture des travaux/Adiac

Selon la ministre Arlette Soudan-Nonault, les documents à examiner et à valider constitueront des outils importants pour la connaissance, la planification, la gouvernance et

Les documents à examiner et à valider constitueront des outils importants pour la connaissance, la planification, la gouvernance et la prise de décision.

la prise de décision. Ils permettront de mieux intégrer les tourbières dans les politiques climatiques nationales, la Contribution déterminée au niveau national, l'inventaire national des gaz à effet de serre et le système national de mesure, de notification et de vérification.

À travers la validation de ces documents, le gouvernement entend éviter toute baisse durable de la nappe phréatique dans les zones tourbeuses et prévenir les activités susceptibles de compromettre l'intégrité de ces écosystèmes, a précisé Arlette Soudan-Nonault. La tenue de cet atelier est intervenue alors que des inondations sont signalées dans le département de la Likouala.

Fortuné Ibara

OIT

Ouvrer pour une meilleure protection des travailleurs domestiques

Réunis à Dakar, au Sénégal, du 19 au 21 octobre, les partenaires sociaux et l'Organisation internationale du travail (OIT) veulent accélérer la formalisation du travail domestique en Afrique. L'objectif est de renforcer la protection sociale, garantir l'application effective des droits des travailleuses et travailleurs du secteur et faire émerger une feuille de route régionale pour mettre fin à ces formes d'« esclavage moderne ».

Organisé par l'OIT, en collaboration avec le gouvernement sénégalais, le forum dédié à la formalisation du travail domestique et la protection des droits des travailleuses et travailleurs du secteur a rassemblé des représentants des gouvernements, des organisations syndicales et du patronat. Les participants se sont engagés à œuvrer en faveur de l'amélioration des conditions d'emploi dans un secteur encore largement marqué par l'informalité.

À l'ouverture des travaux, la directrice du bureau de Dakar de l'OIT, Samira Daoud, a rappelé que le travail domestique demeure « l'un des secteurs les plus importants, mais aussi les plus vulnérables du marché du travail ». Elle a souligné le fait que les quelques dix millions de travailleurs domestiques demeurent confrontés à une faible couverture de protection sociale, à une sous-valorisation persistante de leur activité et à des difficultés d'accès aux mécanismes de protection de leurs droits. La responsable de l'OIT a insisté sur « une vision commune, une feuille de route porteuse d'actions réalistes

et un mécanisme de suivi » capable d'accélérer les progrès en matière de reconnaissance et de protection de ces travailleurs.

Les organisations syndicales ont souligné, elles aussi, la nécessité de renforcer le cadre juridique. Le représentant de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal, Souleymane Diallo, a plaidé pour la ratification de la Convention n°189 de l'OIT, qui établit des normes internationales en faveur des travailleuses et travailleurs domestiques. Il a également préconisé la simplification des procédures de déclaration à la sécurité sociale afin d'encourager la formalisation des relations de travail. Le secrétaire général adjoint du Conseil national du patronat du Sénégal, Alioune Ba, a notamment proposé la généralisation de contrats écrits précisant les tâches confiées, la rémunération, les horaires de travail ainsi que les périodes de repos, afin de mieux encadrer les relations entre employeurs et travailleurs domestiques.

L'Afrique centrale, dont les pays ont été peu représentés à ces asises, reste également confrontée



aux défis liés à la protection des travailleurs domestiques, dont les conditions de travail sont parfois assimilées à des formes d'« esclavage moderne ». Dans ce contexte, la coordonnatrice résidente du sys-

tème des Nations unies au Sénégal, Aminata Maïga, a appelé à une participation accrue des travailleurs domestiques dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent. Leur implication,

La pénibilité du travail domestique en Afrique/DR
a-t-elle souligné, constitue un levier essentiel pour garantir des réformes adaptées aux réalités du secteur et promouvoir des conditions de travail décentes.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LE CANCER

Le Ciespac signe un accord de partenariat avec l'ISTM

Le directeur général du Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac), le Pr Pierre Marie Tebeu, a officiellement lancé, le 21 octobre à Brazzaville, le programme des activités de mobilisation contre le cancer du sein, par la signature d'une convention de partenariat avec l'Institut supérieur des techniques médicales (ISTM) de Kinshasa, en République démocratique du Congo.

La signature de la convention constitue pour le Ciespac une première étape dans la mobilisation contre le cancer et marque l'ouverture des journées d'action, de concertation et de partenariat avec l'ISTM. L'accord vise notamment à renforcer les capacités des professionnels de santé, la recherche scientifique et la formation académique. Il s'articule autour de quatre axes : la formation doctorale, la formation postuniversitaire, la recherche scientifique et la gouvernance académique. La directrice générale de l'ISTM, la Pre Joséphine Ntumba Kankolongo, venue de Kinshasa pour la circonstance, accorde une grande importance à cette coopération. Selon elle, cette démarche dépasse le simple cadre protocolaire et constitue un engagement concret en faveur de la prévention et de la riposte aux défis sanitaires. Elle a indiqué que cette convention devait ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration dans les domaines de la formation initiale et continue, du renforcement des capacités des professionnels de santé, de la recherche



scientifique et des échanges d'expériences. Elle prévoit également le développement de programmes conjoints adaptés aux besoins des systèmes de santé des deux pays. Institution de la Communau-

té économique et monétaire de l'Afrique centrale spécialisée en santé publique, le Ciespac a connu, depuis 2016, une progression considérable sur les plans académique, humanitaire et pé-

dagogique. À travers cet accord, l'établissement entend renforcer son rayonnement. Insistant sur les enjeux et les perspectives du partenariat, le Pr Pierre Marie Tebeu a exprimé

sa volonté de favoriser le travail conjoint des enseignants, d'offrir de nouvelles opportunités aux apprenants et de permettre aux chercheurs de mener des études multicentriques. L'objectif est également de permettre aux deux institutions d'améliorer les services de santé, en passant d'une coopération déclarative à une coopération productive. Concernant le cancer du sein, il a plaidé pour une mobilisation à l'échelle régionale, à l'image de celle consacrée au cancer du col de l'utérus, afin de renforcer la surveillance épidémiologique. La signature de la convention a été suivie d'une table ronde sur le thème « Regards croisés et synergies d'action pour la lutte contre le cancer de la femme en Afrique centrale ». Signalons que la signature de cet accord a coïncidé avec les festivités de la commémoration du mois d'octobre rose qui marque la campagne annuelle mondiale de communication, organisée chaque mois d'octobre, et destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Fortuné Ibara

INCIDENT DE MAKOTIMPOKO

Les Centristes unis satisfaits de la résolution pacifique de la situation

Au cours de sa dernière session organisée à Brazzaville, du 18 au 19 octobre, le directoire des Centristes unis pour la démocratie et le développement durable (CUD3), que dirige Giannit Louis Juvénal Hollat, a félicité le gouvernement congolais dans la résolution pacifique du conflit avec la République démocratique du Congo (RDC), suite aux événements de Makotimpoko, dans le département de Nkényi-Alima

Les CUD3 demandent au gouvernement congolais d'assister et d'aider matériellement la population riveraine ayant déserté les îlots et les îles suite aux événements malheureux de Makotimpoko. De même, ils ont sollicité aux parlementaires de soutenir, sous toutes les formes, cette population. A l'occasion, le directoire des CUD3 a annoncé sa participation aux prochaines élections législatives et locales de 2027. A cet effet, les membres de ce groupement politique demandent respectueusement au ministre à la Présidence, chargé des questions politiques, l'application intégrale des recommandations des concertations politiques d'Owando et de Djambala. Ainsi, le directoire des CUD3 a mis à profit cette occurrence pour évoquer les questions liées à la révision des listes électorales et au système d'enrôlement biométrique. Pour les participants à la réunion, la fiabilité des listes électorales crédibilise les scrutins. En outre, les CUD3 sollicitent au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation la diligence du processus de prise des textes d'application de la loi sur les partis politiques.

Roger Ngombé

EDUCATION DES SOURDS-MUETS

L'Institut Dimpa décidé à doubler ses performances

Installé à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, l'Institut Dimpa, spécialisé dans l'alphabétisation, la formation et l'insertion sociale des enfants et jeunes sourds-muets atteints de la déficience intellectuelle, a démarré l'année scolaire 2026-2027, le 5 octobre, avec le même engagement. Comme l'année dernière où il avait fait 100% d'admis au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), il tient à relever le défi cette année.

Au titre de l'année scolaire en cours qu'il a lancée le 5 octobre sous le contrôle de Jean Urbain Trankon, coordonnateur de l'enseignement préscolaire et primaire de la Sangha, l'Institut Dimpa poursuit le même objectif. Celui d'offrir aux élèves sourds-muets de la Sangha, souffrant des de déficience intellectuelle, une formation de qualité qui fera d'eux des citoyens respectables. Créé par Ange Laurent Cuddy, un Franco-Congolais natif de Ouesso, l'Institut Dimpa avait présenté six candidats au CEPE l'année dernière, tous déclarés admis. Pour l'année qui commence, il tient à aller au-delà, avec l'ambition de devenir un centre de formation des enfants et jeunes vulnérables dans la contrée. « C'est pour la deuxième fois que l'Institut Dimpa réalise un score de 100% de réussite au CEPE, dans un examen composé avec les élèves normaux et valides. Nous sommes très émus du travail abattu et du pourcentage de réussite réalisé, obtenu grâce au dévouement de nos ensei-



gnants qui sont eux-mêmes des sourds muets », s'est réjoui Ange-Laurent Cuddy. A titre pédagogique, l'Institut Dimpa dispense ses enseignements en français, en langue des signes, pour faciliter la communication. Il donne des cours d'enseignement général et des formations professionnelles adaptées dans diverses filières, parmi lesquelles la menuiserie, la coupe et couture, l'informatique, la plomberie, la maçonnerie, l'électricité ainsi que la coiffure. Après leur formation, témoignait le promoteur, nombreux finalistes ont déjà ouvert leurs propres ateliers dans la ville Ouesso, se sont auto-employés, assurant ainsi leur insertion sociale. Il faut préciser que l'Institut Dimpa a été créé par Dimpa-IESRM, une organisation non gouvernementale à but non lucratif dirigée par Ange Laurent Cuddy. Il travaille avec plusieurs partenaires parmi lesquels le Bureau Vallée et la société BIP Phone.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'UDSN adopte un plan stratégique de développement 2027-2031

Le président du Comité de pilotage du plan stratégique de développement (PSD) 2027-2031 de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), Raoul Ominga, et le président de cette institution académique, le Pr Ange Antoine Abéna, sont sortis satisfaits, le 21 octobre à Kintélé, au terme de la définition des priorités.

Le PSD a pris forme dans un contexte de transformations profondes et d'incertitudes importantes sur les plans politique, économique et technologique. Il présente des orientations générales de l'université et sert de base pour l'élaboration des plans opérationnels plus détaillés. Au cours de son élaboration, la méthodologie proposée par le président de l'UDSN reposait sur une approche rigoureuse, inclusive, prospective, une lucidité critique, une analyse de l'environnement interne et externe à l'université. « Alors, il nous faut de l'imagination fertile pour bien organiser, hiérarchiser, prioriser les activités à réaliser pour qu'en 2031, nous parlons plus de 54% d'exécution pour 17% de financement », avait indiqué le Pr Ange Antoine Abéna. En plus, le PSD 2027-2031 servira de référence face aux opportunités et défis qui se présenteront à l'UDSN. Il a identifié les chantiers prioritaires des cinq prochaines



Les officielsAdiac

années et se veut avant tout une stratégie qui oriente les choix, les approches et les plans d'action. Ce plan assurera ainsi la cohérence des stratégies dans un cadre global pour faire face aux défis et pour saisir les occasions des prochaines années. Le président du Comité de pilotage du PSD 2027-2031 a précisé que ce travail a permis de formuler des hypothèses de développement réalistes, de dégager des pôles stratégiques clairs et d'éta-

blir les résultats à atteindre. Il en est ressorti une vision ambitieuse mais réaliste, tournée vers l'avenir et axée sur la réussite estudiantine, l'innovation et l'engagement communautaire. Le bien-être et l'épanouissement des personnels de l'Université et de la communauté sont au cœur de ce plan. « Nous avons cinq axes stratégiques, dix-neuf actions et soixante-quatre activités à réaliser. Les contenus sont denses. Et nous ferons en sorte qu'à tra-

vers les chefs d'établissement et les directeurs centraux qui sont dans cette université, nous puissions atteindre nos objectifs. En clair, il suffit que nous puissions atteindre les objectifs à court, moyen et long terme, du moins sur la période qui est de cinq ans », a commenté Raoul Ominga. En guise de rappel, l'axe un de ce PSD concerne l'excellence académique, la formation qualifiante et l'insertion professionnelle. L'axe deux, la recherche, l'innovation,

la valorisation scientifique et la rentabilisation économique de l'UDSN. L'axe trois, la gouvernance, les ressources humaines et la qualité institutionnelle. L'axe 4, la transformation numérique et les infrastructures durables. Et l'axe cinq, qui est le dernier, le partenariat, la contribution de huit décennies au développement socio-économique du pays, de la sous-région, de l'inclusion et le développement.

Fortuné Ibara

RENTRÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

L'ISSGEA met en avant les contributions scientifiques

Le Dr Damase Ngouma, directeur de l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et de l'aménagement (ISSGEA) à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), à Kintélé, appelle à des contributions scientifiques dans le cadre des journées scientifiques organisées à l'occasion de la rentrée académique 2026-2027.

Placées sur le thème « Acteurs et dynamiques des territoires en contexte de changements climatiques », les journées visaient, selon le directeur de l'ISSGEA, à renforcer la recherche scientifique, à travers un événement qui, pour la troisième année consécutive, contribue au rayonnement de l'UDSN sur la scène académique. La rencontre a mis en lumière la valeur ajoutée des chercheurs et scientifiques dans le développement du savoir et leur rôle fondamental dans le progrès sociétal. Elle s'inscrivait également dans une démarche de promotion de la recherche et d'encouragement au dialogue entre peuples. Parmi les participants, des délégués de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Douala, au Cameroun, ainsi que de Côte d'Ivoire étaient présents. Fort d'un accompagnement pédagogique assuré par des enseignants-chercheurs et professionnels investis, l'ISSGEA enregistre depuis l'année académique précédente une nouvelle dynamique impulsée par l'adoption de la politique de recherche de l'université. Celle-ci offre des



orientations stratégiques clairement définies pour stimuler les travaux dans plusieurs axes. Aujourd'hui, l'institut joue un rôle clé dans la formation des étudiants aux cycles licence et master en sciences géographiques, environnementales et de l'aménagement. Désormais en voie d'élargir son offre au cycle doctorat, il propose également un parcours avancé intégrant la technologie géospatiale, la gestion des écosystèmes, ainsi que les systèmes d'information géographique et télédétection appliqués à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Le Dr Damase Ngouma a pré-

sé que les formations en licence sont centrées sur ces trois piliers fondamentaux. Lors de ces journées scientifiques, une leçon inaugurale a été présentée sur le thème de l'écriture scientifique intégrale et l'innovation qu'elle peut apporter dans la transmission et la diffusion des connaissances au sein des universités africaines. Le Pr René Joly Assako Assako a notamment mis en lumière plusieurs concepts essentiels pour aider les étudiants dans leurs travaux académiques tels que le cadrage de leurs recherches, l'usage pertinent de concepts adaptés, la structuration mé-

thodique du travail, ou encore le processus d'évaluation éditoriale. Ces éléments sont perçus comme indispensables pour libérer le potentiel créatif des étudiants. Il a également évoqué l'importance d'accroître la visibilité des travaux scientifiques africains à travers une publication numérique plutôt qu'analogique, ce qui permettrait notamment de sortir certains ouvrages de l'oubli dans lequel ils sont parfois confinés. En 2025, l'ISSGEA avait enregistré trente-trois communications scientifiques. En 2026, ce chiffre s'élève à cinquante-cinq,

dont dix-neuf provenant de chercheurs internationaux : une contribution de la République démocratique du Congo, trois du Cameroun, trois du Bénin, quatre du Mali, sept de Côte d'Ivoire et une du Burkina Faso. Le Pr Assako Assako a également insisté sur un aspect souvent négligé : pour figurer au classement mondial des institutions universitaires, il est essentiel que les établissements africains publient régulièrement leurs thèses soutenues chaque année. Il a constaté que très souvent, ces universités se trouvent en bas du classement mondial, voire ne sont pas répertoriées. En réalité, une grande partie des contributions des chercheurs africains reste mal intégrée dans les systèmes contemporains d'évaluation qui privilégient principalement les articles publiés dans des revues à comité de lecture. Travaux méthodologiques, données inédites, conseils stratégiques, cadres éducatifs ou engagement communautaire : autant d'apports cruciaux au progrès scientifique qui demeurent invisibles ou insuffisamment valorisés et reconnus.

F.I.

OCTOBRE ROSE 2026

Kenneth Bourienne poursuit la campagne de sensibilisation à Paris

La présidente fondatrice de l'association « Pour Elles », Kenneth Bourienne, poursuit en France la campagne de sensibilisation à la lutte contre les cancers féminins, dans le cadre d'Octobre Rose 2026. Cette initiative intervient après la présentation, le 16 octobre dernier, au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, du projet de construction d'un centre d'oncologie à la Cité des 17, à Brazzaville.

Le 20 octobre à Paris, Kenneth Bourienne a pris part à une séquence consacrée à Octobre Rose dans le cadre du Time Climate Summit France, organisé par No More Plastic au Royal Monceau, à l'invitation de Rosalie Mann. Cette rencontre a notamment mis en lumière les liens entre l'environnement et la santé des femmes.

« *Mieux comprendre les liens entre environnement et santé doit nous aider à mieux protéger les femmes* », a déclaré la présidente fondatrice de Pour Elles, soulignant l'importance d'intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques de prévention et de protection de la santé féminine.

En sa qualité de secrétaire générale du Haut Conseil à l'Égalité et de présidente fondatrice de Pour Elles, Kenneth Bourienne plaide pour une meilleure prise en compte de la santé des femmes dans les décisions publiques, depuis la prévention jusqu'à l'accès aux soins.



Kenneth Bourienne lors de son intervention à la séquence consacrée à Octobre Rose dans le cadre du Time Climate Summit France/DR

À travers son association, elle entend renforcer la lutte contre les cancers féminins en Afrique, en mettant l'accent sur l'en-

semble du parcours de santé des femmes. Celui-ci comprend notamment les conditions environnementales, l'accès à l'in-

formation, le dépistage, le diagnostic et la prise en charge thérapeutique.

La présentation du projet de

« Mieux comprendre les liens entre environnement et santé doit nous aider à mieux protéger les femmes »

construction d'un centre d'oncologie à Brazzaville s'inscrit dans cette dynamique visant à améliorer les capacités de prise en charge des cancers et à renforcer la sensibilisation de la population.

Pour Kenneth Bourienne, la mobilisation engagée durant le mois d'octobre doit se poursuivre au-delà de cette période symbolique, afin de favoriser des actions pérennes en faveur de la prévention, de la recherche et de l'accès aux traitements.

« *Je souhaite que ces échanges contribuent à une mobilisation durable, au-delà d'Octobre Rose, pour la prévention, la recherche et l'accès aux soins* », a-t-elle conclu.

À travers cette campagne menée entre Brazzaville et Paris, l'association Pour Elles entend ainsi contribuer au renforcement de la sensibilisation aux cancers féminins et à la promotion d'une approche globale de la santé des femmes.

Marie Alfred Ngoma

ENVIRONNEMENT

8,88 milliards de dollars pour l'opérationnalisation de la contribution nationale déterminée 3.0

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a patronné, le 19 octobre à Brazzaville, les travaux de l'atelier national de validation du plan d'action et d'investissement de la troisième contribution nationale déterminée (CDN 3.0) de la République du Congo. Selon les experts, le besoin global pour l'opérationnalisation de ce plan d'action est évalué à 8,88 milliards de dollars, soit plus de 5 189 milliards FCFA.

La somme retenue couvrira les dépenses de la CDN 3.0 sur la période allant de 2026 à 2035. Elle servira notamment à renforcer la résilience climatique au niveau national en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), à l'adaptation aux changements climatiques, à protéger les forêts et la biodiversité, à promouvoir les énergies propres et à continuer l'effort mondial de réchauffement planétaire.

Pour le spécialiste de l'engagement auprès des pays au sein de l'Unité de soutien du Partenariat pour les CDN (NDC Partnership) à Bonn, en Allemagne, Denis Kireche, la réussite de la mise en œuvre de cette CDN repose sur la mobilisation des financements tant des partenaires que des autorités congolaises. A à cet

effet, il les a encouragées à inclure la CDN dans leur Plan national de développement (PND) actuellement en cours d'élaboration.

« *Il est essentiel que la mise en œuvre de la CDN3 soit pleinement articulée avec le prochain PND, actuellement en cours de finalisation. Le plan d'investissement ici présenté ne doit pas constituer un cadre isolé ou parallèle, mais doit intégrer les priorités nationales de développement; la programmation des investissements publics et des objectifs de la politique sectorielle* », a-t-il suggéré.

Présent à cet atelier, le représentant du système des Nations unies au Congo, Abdouramane Diallo, a rappelé le rôle essentiel des forêts congolaises dans la séquestration du carbone et la

lutte contre le changement climatique. Il a indiqué que « *le Congo offre au monde un service écosystémique inestimable* » qui mérite une mobilisation financière adéquate de la part de tous. Dans ce contexte, il a fait appel à la solidarité.

En retour, « *la communauté internationale, les fonds climatiques et les partenaires multilatéraux et bilatéraux doivent répondre à l'appel par un soutien financier, technique et technologique prévisible à la hauteur des enjeux* », a-t-il lancé.

La mise en œuvre de cette CDN, précisons-le, s'inscrit dans la continuité des efforts du Congo visant à renforcer la résilience climatique. En effet, plusieurs initiatives ont été entreprises dans le domaine envi-

ronnemental. Parmi elles, la Journée nationale de l'arbre, le Programme intégré pour une croissance verte et résiliente, le Programme national de déforestation et de reboisement, la Promotion de la certification forestière en zone tropicale humide et le sommet des trois bassins forestiers tropicaux.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, la ministre a souligné l'importance de la CDN 3.0 pour le Congo. Au-delà du renforcement de la résilience climatique, elle devrait permettre de créer des emplois verts et bleus, d'améliorer des conditions de vie de la population, de valoriser les ressources naturelles et de diversifier l'économie.

Le plan de mise en œuvre et d'investissement constituera à cet égard un ins-

trument de référence pour hiérarchiser les priorités, préciser les responsabilités institutionnelles, planifier les interventions et suivre les résultats. « *Il devra favoriser une meilleure articulation entre les objectifs climatiques, les politiques sectorielles et les investissements à réaliser* », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

La validation de la CDN 3.0 constitue une étape importante dans le renforcement des engagements climatiques du Congo. Le document devra désormais servir de feuille de route pour traduire les objectifs annoncés en actions concrètes, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer la résilience du pays face aux effets du changement climatique.

Fortuné Ibara

RESSOURCES EN EAU

Le Congo entend moderniser ses outils de gestion hydrique

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a pris part au séminaire régional consacré aux normes hydrographiques S-100, organisé du 18 au 24 octobre à Casablanca, au Maroc. Cette rencontre a permis aux participants d'examiner les possibilités offertes par ces standards internationaux pour améliorer la collecte et la gestion des données hydrographiques, renforcer la sécurité de la navigation et prévenir les risques d'inondation.

Pour la République du Congo qui dispose d'un vaste réseau hydrographique autour du fleuve Congo et d'une façade maritime sur l'océan Atlantique, l'enjeu est de valoriser son potentiel hydrique et maritime grâce à des outils modernes et à une coopération technique accrue. C'est dans cette perspective que le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a participé au séminaire régional sur les normes hydrographiques S-100, au Maroc.

Les échanges ont porté sur les normes internationales destinées à améliorer la production, le partage et l'exploitation des données hydrographiques. Au cours de cette rencontre, experts, dirigeants et représentants des organismes ont notamment examiné l'évolution des standards utilisés dans la cartographie marine. Alors que la norme S-57 encadre les données des cartes marines électroniques traditionnelles, la norme S-100 offre un cadre plus moderne et intégré pour l'échange de données

hydrographiques. Cette dernière comprend plusieurs spécifications, dont la S-101 pour les cartes marines électroniques, la S-102 pour les données bathymétriques, la S-104 pour les niveaux d'eau et la S-111 pour les courants de surface. Ces outils contribuent à améliorer la connaissance des fleuves et des fonds marins, à renforcer la sécurité de la navigation et à mieux anticiper certains risques liés aux variations des niveaux d'eau. Pour Bruno Jean Richard Itoua, la participation du Congo à ce séminaire revêt un intérêt particulier au regard de la configuration géographique du pays. La présence du bassin du Congo et l'ouverture sur l'océan Atlantique placent, selon lui, le pays au cœur des enjeux liés à la gestion intégrée des ressources en eau, tant continentales que maritimes.

Le ministre a ainsi exprimé sa volonté de tirer profit des connaissances acquises au cours des échanges afin de moderniser les outils nationaux de collecte et de gestion des



Le Congo présent au séminaire régional sur S-100/DR

données. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer les compétences techniques et de poursuivre les échanges entre les experts congolais et marocains. Cette démarche vise à améliorer la connaissance des ressources hydriques, à renforcer les capacités de prévention des inondations et à promou-

voir une gestion durable de l'eau. Elle suppose également une meilleure exploitation des données scientifiques disponibles pour appuyer la planification et la prise de décision dans le secteur. Le Congo dispose, à cet égard, de compétences nationales en matière de recherche scien-

tifique et d'hydraulique. Le ministre a évoqué la contribution attendue des structures techniques et de recherche du pays, dont les connaissances pourraient être mobilisées pour accompagner l'appropriation de ces normes et leur éventuelle mise en œuvre.

Fiacre Kombo

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

ACTION HUMANITAIRE

12 000 réfugiés de la RDC prêts à regagner leur territoire

Les travaux de la sixième réunion tripartite entre la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont été clôturés le 22 octobre, à Brazzaville, par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault. Parmi les conclusions figure l'enregistrement des réfugiés de la RDC souhaitant rentrer dans leur pays après des séances de sensibilisation relatives à ce retour.

Les recommandations adoptées par la commission tripartite ont été signées par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire du Congo, par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur de la RDC, et par la représentante multi-pays du HCR. En plus de l'annonce du retour volontaire de plus de 12 000 réfugiés de la RDC, les trois parties entreprendront conjointement une opération de vérification et d'enregistrement biométrique des réfugiés et demandeurs d'asile, afin de collecter les données nécessaires au rapatriement volontaire par le Congo et le HCR. Elles poursuivront également la délivrance des actes de naissance aux enfants nés de familles de réfugiés et de demandeurs d'asile de la RDC vivant en République du Congo.

Il est prévu aussi la poursuite de l'effort de réhabilitation des infrastructures communautaires de base dans les zones de retour de Yumbi, Bolobo, Libenge, Kungu et Kwamouth par le gouvernement de la RDC. Les trois parties demandent aussi de faciliter la réintégration durable des rapatriés à travers la mise en œuvre de projets communautaires dans les domaines de l'agriculture, de la formation professionnelle et de la santé. Le gouvernement est appelé à renforcer les activités visant la cohabitation pacifique entre communautés dans les zones ayant connu des conflits. Les trois parties ont prévu, en outre, d'organiser une mission de sensibilisation de haut niveau des



Les représentants des trois parties signataires / Adiac

réfugiés dans toutes les zones de résidence en République du Congo au retour volontaire.

Dans son allocution de clôture, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a salué la densité des échanges qui ont duré trois jours, marqués par des discussions constructives, un partage d'expériences et la formulation de recommandations concrètes. Elle a souligné que la protection des réfugiés et la recherche de solutions durables ne sauraient reposer sur les efforts d'un seul pays, mais exigent une solidarité agissante, une coordination efficace et un partenariat sincère entre les États concernés et leurs partenaires internationaux.

Lydie Pongault a réaffirmé la pleine disponibilité du gouvernement du Congo à poursuivre,

dans un esprit de confiance et de coopération fraternelle, les efforts aux côtés de celui de la RDC et du HCR. « Nous devons désormais veiller à ce que les engagements pris se traduisent en actions tangibles, en amélioration réelle des conditions de vie des réfugiés et en perspectives d'avenir plus sereines pour les populations concernées », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le vice-Premier ministre de la RDC, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Jacquemain Shabani Lukoo Bihango, a salué l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. Il a rappelé que la situation des réfugiés de la RDC vivant au Congo demeure au centre des préoccupations de son gouvernement,

précisant que des instructions claires ont été données aux différents services afin de rétablir durablement la paix et la sécurité dans les entités affectées, de créer les conditions nécessaires à un retour volontaire dans la sécurité et la dignité et de favoriser la réintégration durable dans les communautés d'origine.

Jacquemain Shabani Lukoo Bihango a souligné que la stabilisation et la maîtrise de la situation sécuritaire, ainsi que la réhabilitation des infrastructures en cours, permettront un retour digne et sécurisé. Il s'est réjoui de la volonté manifestée de nombreux compatriotes au retour, assurant que le gouvernement mettra tout en œuvre pour les accueillir et les accompagner dans le processus de réintégration et de relèvement. « Le gouvernement a

déjà initié des processus d'organisation de forums de paix et de réconciliation entre les communautés concernées », a-t-il indiqué.

De son côté, la représentante du HCR, Yvette Muhimpundu, a exprimé sa profonde reconnaissance et sa confiance aiguë dans les responsabilités communes des trois parties. Elle a remercié les hautes autorités de la République du Congo pour leur hospitalité, leur engagement constant en faveur de la protection des réfugiés et leur attachement aux valeurs de solidarité et de fraternité, ainsi que les autorités de la RDC pour leur volonté de rechercher, dans un esprit de dialogue, de coopération et de responsabilité partagée, des solutions durables pour leurs compatriotes réfugiés.

Sur les 30 000 réfugiés installés en République du Congo, elle s'est félicitée de ce que 12 000 aspiraient déjà à retourner en RDC. « Cette aspiration traduit non seulement l'attachement de ces femmes, hommes et enfants à leur pays, mais aussi la confiance placée dans les efforts des autorités de la RDC pour créer des conditions propices à un retour sûr, digne et durable », a-t-elle souligné. La représentante du HCR a indiqué que son institution continuera à soutenir les deux gouvernements conformément à son mandat, et à jouer un rôle moteur dans la mobilisation de la communauté internationale en faveur des solutions durables.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

MIGRATIONS

L'Europe veut faire de l'Afrique l'arrière-cour de ses expulsions

Bruxelles durcit sa politique de retour et ouvre la voie à des plateformes hors de l'Union. Pour les États africains, le risque est de devenir les sous-traitants d'une politique européenne, sans garanties suffisantes sur les coûts, la souveraineté et les droits humains.

L'Europe veut expulser davantage, quitte à éloigner ses centres de retour de ses propres frontières. Derrière le durcissement de sa politique migratoire, une nouvelle bataille géopolitique se dessine : convaincre des pays tiers, notamment africains, d'accueillir des personnes éloignées du territoire européen. Pour Bruxelles, l'objectif est de rendre les décisions d'expulsion enfin exécutoires. Pour les capitales africaines, la question est plus délicate : à quel prix accepter de gérer une partie des conséquences de la politique migratoire européenne ? Les ministres européens de l'Intérieur ont approuvé un nouveau cadre destiné à accélérer les retours. Selon les chiffres avancés par les autorités européennes, près de 492 000 personnes avaient reçu en 2025 un ordre de quitter l'Union, mais environ 135 000 étaient effectivement

parties. Cet écart nourrit la volonté de Bruxelles de renforcer la coopération entre États membres et d'explorer des plateformes de retour dans des pays tiers. Le changement est stratégique : l'Union ne veut plus seulement contrôler ses frontières, elle cherche aussi à déplacer une partie de la gestion des expulsions hors de son territoire.

L'Afrique, partenaire ou zone de délestage ?

La Grèce a évoqué la possibilité d'un centre dans un pays africain en 2027. D'autres États européens étudient des initiatives communes. Le Rwanda est cité parmi les destinations potentielles, mais les pistes évoquées ne doivent pas être confondues avec des accords définitivement conclus. Pour les pays sollicités, l'enjeu dépasse l'accueil de migrants. Il concerne la sécurité des installations, le financement

de leur fonctionnement, le statut juridique des personnes transférées, la durée de leur présence et les conditions de leur départ. Qui paiera les soins, l'hébergement et les procédures ? Qui assumera la responsabilité d'une détention contestée ou d'un renvoi illégal ? Et que faire si le pays d'origine refuse de réadmettre ses ressortissants ? Les éventuelles contreparties financières ou diplomatiques devront être évaluées à partir d'accords précis, et non de promesses supposées. Un financement immédiat ne garantit ni la soutenabilité du dispositif ni l'absence de tensions sociales et politiques à long terme.

La souveraineté à l'épreuve du droit

Externaliser une expulsion ne signifie pas externaliser les obligations juridiques. Le principe de

non-refoulement interdit de renvoyer une personne vers un territoire où elle risque des persécutions, la torture ou des traitements prohibés. Des garanties formelles ne suffiront pas sans recours accessibles, contrôle indépendant et transparence sur les conditions de prise en charge. Pour les gouvernements africains, la ligne rouge doit être claire : aucun accord ne devrait être conclu sans définition des responsabilités, financement durable, contrôle juridictionnel et possibilité de suspendre le dispositif en cas de violations.

Négociateur plutôt que subir

L'Europe dispose de leviers importants en matière de visas, de commerce, d'aide au développement et de coopération sécuritaire. Les États africains peuvent, eux aussi, conditionner leur participation à une approche plus équilibrée :

mobilité légale, formation, investissements productifs, emplois et accords transparents. Une coordination entre pays africains renforcerait leur pouvoir de négociation et limiterait la concurrence entre gouvernements pour accepter des dispositifs aux coûts incertains. Le véritable enjeu n'est pas de savoir si l'Afrique doit coopérer avec l'Europe, mais à quelles conditions. Si les plateformes de retour deviennent des instruments imposés par le rapport de force, elles risquent de fragiliser les souverainetés africaines. Si elles reposent sur le consentement, la réciprocité et des garanties contrôlables, elles peuvent relever d'une coopération négociée. À Bruxelles de démontrer l'efficacité du modèle ; aux capitales africaines de refuser que la solidarité se transforme en sous-traitance migratoire.

Noël Ndong

ZONE CÉMAC ET UMOA

Diversifier des financements islamiques

L'ingénieur financier et expert en finances publiques et marchés financiers, le Dr Armel Saint Silvére Dongou, préconise le développement de la finance islamique comme source complémentaire de financement des économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ainsi que de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). Cette approche vise notamment à soutenir les investissements, à renforcer l'inclusion financière et à consolider la souveraineté financière des États.

Face à l'ampleur des besoins de financement des économies africaines, la diversification des ressources apparaît comme un enjeu majeur pour les deux unions monétaires de la zone franc CFA. Dans une analyse consacrée à ces espaces économiques, l'expert congolais met en avant les possibilités offertes par la finance islamique pour accompagner le financement des infrastructures et le développement du secteur privé. Selon cette analyse, les deux régions sont confrontées à des défis similaires, notamment l'insuffisance de l'épargne longue, les besoins importants en infrastructures, les difficultés d'accès au crédit pour les petites et moyennes entreprises ainsi que les contraintes pesant sur les finances publiques. Le recours aux instruments de la finance islamique pourrait ainsi contribuer à élargir les sources de capitaux et à diversifier les mécanismes de financement existants. Reposant notamment sur l'interdiction de l'intérêt et sur le principe d'un lien entre les opérations financières et l'économie réelle, la finance islamique propose plusieurs instruments, dont la murabaha, l'ijara et les sukuk. La murabaha est un contrat de vente assorti d'une marge bénéficiaire convenue entre les parties, tandis que l'ijara repose sur un mécanisme de location comparable

au crédit-bail. Les sukuk, quant à eux, sont des certificats financiers adossés à des actifs, à des projets ou à des activités économiques, permettant de mobiliser des ressources auprès des investisseurs.

Des avancées différentes entre les deux régions

L'analyse met en évidence une évolution différenciée de la finance islamique en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Dans l'espace Umoa, les avancées réglementaires et les expériences d'émission de sukuk souverains constituent des acquis susceptibles de favoriser l'approfondissement des marchés financiers et la diversification de la base des investisseurs.

En Afrique centrale, l'adoption, en octobre 2022, du règlement communautaire relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de finance islamique représente une étape importante dans la structuration de ce secteur. La consolidation de cette dynamique dépendra toutefois de la mise en œuvre effective du dispositif réglementaire, du renforcement des compétences professionnelles et de la conception de produits adaptés aux réalités économiques de la sous-région.

Les sukuk au service du financement des infrastructures

Pour les pouvoirs publics, les sukuk souverains constituent



Dr Armel Saint Silvére Dongou

une piste de diversification des ressources destinées au financement des infrastructures routières, énergétiques, sanitaires et portuaires. Leur développement pourrait également permettre d'attirer de nouveaux investisseurs, sous réserve de garantir la transparence des opérations, la viabilité économique des projets et une gestion rigoureuse des risques.

La finance islamique ne saurait cependant être considérée comme un financement sans coût ni

comme un moyen de contourner les contraintes liées à l'endettement public. Son efficacité demeure tributaire de la qualité de la gouvernance, de la discipline budgétaire et de la soutenabilité des engagements financiers des États. Le secteur privé représente également un champ d'application important. Les mécanismes de financement d'actifs et de partenariat pourraient faciliter l'acquisition d'équipements, soutenir les activités agricoles et améliorer l'accès des petites entreprises aux res-

sources financières. Par ailleurs, l'association de la microfinance islamique aux services financiers numériques pourrait contribuer à élargir l'inclusion financière et à mobiliser une épargne encore peu intégrée aux circuits formels.

Une coopération régionale à consolider

Le Dr Armel Saint Silvére Dongou met également en avant l'intérêt d'une coopération accrue entre la Banque des États de l'Afrique centrale, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et les autorités de régulation des deux régions. Les échanges d'expertise, la formation des professionnels, le rapprochement des approches techniques et le développement de marchés secondaires plus liquides figurent parmi les pistes susceptibles d'accompagner l'essor de ce secteur.

Au-delà de la diversification des instruments financiers, l'enjeu réside dans la capacité des deux unions monétaires à orienter les ressources mobilisées vers des investissements productifs, transparents et durables. La finance islamique pourrait ainsi contribuer au financement du développement en Afrique centrale et de l'Ouest, à condition de s'inscrire dans des cadres réglementaires solides et une gestion responsable des ressources.

Marie Alfred Ngoma

FINANCEMENT DE L'AFRIQUE

Le rapprochement avec l'Asie, nouvelle bataille de la souveraineté économique

Face à la fragmentation de l'économie mondiale, la Banque africaine de développement plaide pour une mobilisation massive des capitaux, des réformes institutionnelles et des partenariats stratégiques. L'enjeu : transformer la résilience africaine en investissements productifs sans aggraver la dépendance à la dette.

L'Afrique cherche de nouveaux leviers de financement dans un monde où les rivalités géopolitiques redessinent les flux de capitaux, les chaînes d'approvisionnement et les alliances économiques. Lors de la cinquième édition de son séminaire consacré aux Perspectives économiques en Afrique à destination des publics asiatiques, organisée avec le Korea Institute for International Economic Policy (KIEP), le Groupe de la Banque africaine de développement a placé une question au cœur des débats : comment mobiliser des financements à grande échelle pour accélérer la transformation du continent ? Selon le rapport Perspectives économiques en Afrique 2026, la croissance réelle du produit intérieur brut africain devrait atteindre 4,2 % en 2026, après une estimation de 4,4 % en 2025, avant de remonter à 4,4 % en 2027. Cette progression reste toutefois insuffisante pour répondre aux besoins d'emplois, d'infrastructures et de réduction de la pauvreté, dans un contexte de fortes

contraintes budgétaires.

L'Asie, partenaire stratégique plutôt que simple bailleur

Le dialogue entre experts africains et asiatiques traduit une évolution du débat : il ne s'agit plus seulement de rechercher des capitaux, mais de mieux les organiser pour financer des projets viables. La Corée du Sud, le Japon, la Chine et l'Inde disposent d'expériences différentes en matière d'industrialisation, de financement et de développement des infrastructures. Pour l'Afrique, l'enjeu est de mobiliser ces complémentarités sans remplacer une dépendance extérieure par une autre. Les intervenants ont insisté sur le rôle des institutions, de la qualité de la gouvernance et de la préparation des projets. Les investisseurs institutionnels ne s'engagent pas uniquement sur la base des besoins d'un pays : ils recherchent des revenus prévisibles, des promoteurs crédibles, des règles stables et une gestion transparente des risques. Cette exigence ouvre un

chantier majeur pour les États africains : constituer des portefeuilles de projets suffisamment solides pour attirer les fonds de pension, les assureurs, les banques de développement et les investisseurs privés. La garantie publique, le financement mixte et les mécanismes de partage des risques peuvent faciliter cette mobilisation, à condition de ne pas dissimuler des engagements budgétaires excessifs.

Du volume des capitaux à la qualité des investissements

Le message central du séminaire est sans équivoque : la disponibilité de l'argent ne suffit pas. Encore faut-il le convertir en capacités productives, en emplois qualifiés et en valeur ajoutée locale. L'Afrique doit notamment réduire les obstacles à l'investissement, améliorer ses systèmes financiers et renforcer les institutions capables de sélectionner, d'évaluer et de suivre les projets. Dans un environnement mondial fragmenté, cette stratégie revêt une dimension

géoéconomique. Les chaînes d'approvisionnement se réorganisent, les partenaires recherchent des débouchés et les ressources africaines — minérales, énergétiques, agricoles et humaines — suscitent une concurrence accrue. Le continent peut tirer parti de cette recomposition s'il négocie des partenariats intégrant transfert de compétences, transformation locale et accès aux marchés. Pour l'Afrique centrale, notamment le Cameroun, cette réflexion concerne directement le financement de l'énergie, des transports, de l'agro-industrie et des infrastructures logistiques. L'objectif ne devrait pas être de multiplier les annonces d'investissements, mais de bâtir des projets bancables, intégrés aux marchés régionaux et capables de générer des recettes durables.

La confiance, actif stratégique

La Banque africaine de développement et ses partenaires asiatiques convergent sur un point : la réforme de l'architecture financière interna-

tionale doit s'accompagner de progrès institutionnels sur le continent. Transparence, sécurité juridique, compétences techniques et discipline budgétaire sont autant de conditions pour attirer les capitaux à long terme. La véritable bataille du financement africain se jouera donc autant dans les ministères, les banques et les agences de développement que sur les marchés internationaux. L'enjeu n'est pas seulement d'attirer davantage d'argent, mais de conserver une capacité de décision sur son utilisation et d'en maximiser les retombées locales. Dans un monde fragmenté, la souveraineté économique africaine dépendra de sa faculté à diversifier ses partenaires, à négocier des accords équilibrés et à transformer les financements en développement tangible. Le capital peut ouvrir la porte ; seules des institutions solides et une stratégie industrielle cohérente permettront de franchir le seuil.

Noël Ndong

PLUM'ART-Z 2026

La sixième édition récompense neuf catégories

La sixième édition des prix littéraires «Plum'Art-Z 2026» s'est tenue à l'école internationale Maarif de Brazzaville, sous le signe de l'excellence, de la création et de la célébration du talent. Un moment de partage, d'émotion et de reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui font vivre la littérature et les arts.

Plum'art-Z pérennise l'idéologie culturelle et promeut la littérature congolaise d'expression française. En effet, depuis sa création en 2021, l'association culturelle Plum'Art-Z pour la promotion des écrivains congolais à titre anthume (Apecaa) est placée sous le signe de l'excellence. Son premier parrain fut Patrick Constant Ferréol Gassakys, lauréat en 2021. Ce prix littéraire s'est appuyé sur l'engagement constant des bénévoles et partenaires qui contribuent activement à sa pérennité, a signifié son promoteur, le Dr Ulrich Bakoumissa Ngouani.

La sixième édition marque donc un tournant symbolique dans l'histoire du prix, dont les cinq premières années ont été jalonnées par des figures littéraires de références à l'instar de Patrick Constant Ferréol Gassakys en 2021; Gaëtan Ngoua en 2022; Pierre Ntsemou en 2023; Arnie Matoko et Malachie Ngouloubi en 2024. A ce jour, plusieurs lauréats ont été honorés pour la qualité de leur plume et l'originalité de leurs œuvres ou textes.

Le promoteur a précisé qu'à l'occasion de cette édition, le comité d'organisation a élargi le champ du prix en intégrant la catégorie des arts plastiques aux côtés de celles déjà existantes : le théâtre, le conte, l'essai, le roman, la critique littéraire ainsi que le prix du meilleur lecteur ou de la meilleure lectrice. Cette dynamique de croissance reflète l'ambition de l'Apecaa de promouvoir une litté-



Le promoteur de Plum'Art-Z, le Dr Ulrich Bakoumissa Ngouani, remettant le prix à une des lauréates/DR

rature plurielle et inclusive. Ainsi, cette sixième édition consacre huit catégories, chacune honorée par un auteur ou une personnalité dont le nom est désormais associé à la distinction correspondante : catégorie roman dénommée prix Chardin-N'Kalla 2026; catégorie conte prix Candice-Sarah-Yoka 2026; catégorie meilleur lecteur ou lectrice prix Raymonde-Ankoli-Bouta 2026 ; catégorie essai prix Daniel-Isaac-Itoua 2026; catégorie critique littéraire prix Fidèle-Biakoro-Pambou 2026 ; catégorie nouvelle prix Jessy-Erwin Loemba 2026; catégorie théâtre prix Florent-Sogni-Zaou 2026; catégorie poésie prix Léopold-Poungui-Pindy 2026. A cela s'ajoutent deux catégories d'art plastique dont la catégorie mineure et la catégorie adulte.

«Je qualifie, d'une part, les lauréats éponymes et, d'autre part,

les lauréats spéciaux. Une chose est vraie que chacun de vous incarne, par son œuvre, texte, tableau artistique, une vision créatrice qui s'inscrit dans l'éternité, mais aussi l'essence même de l'esprit de Plum'Art-Z. Cette année, la qualité des manuscrits reçus témoigne d'une remarquable créativité et d'une richesse incontestable, rendant parfois le processus de sélection des lauréats particulièrement exigeant...», a précisé le promoteur.

Les lauréats et lauréates ordinaires

Prenant la parole en sa qualité de président du jury de cette sixième édition, Frédéric Mahouélé a souligné que la littérature constitue l'une des expressions les plus nobles de l'intelligence humaine.

«Non seulement elle éclaire les consciences, nourrit la mémoire collective, mais interroge également notre rapport au monde et transmet aux générations futures les valeurs qui fondent notre humanité. Par la puissance des mots, elle franchit les frontières du temps, des langues et des cultures pour établir un dialogue permanent entre les peuples», a-t-il indiqué. Il a poursuivi en disant que le prix littéraire que le comité d'organisation de l'Apecaa, par le biais de son promoteur décerne, dépasse largement la simple reconnaissance des efforts des lauréats de chaque catégorie présents. Il récompense une vision partagée, une exigence esthétique adoptée, une originalité créatrice alarmante, mais aussi le courage d'écrire de tous les lauréats qui ont participé massivement à cette sixième édition qui regorge près d'une dizaine de catégories.

«Le jury que j'ai eu l'honneur de présider durant cette sixième édition Plum'art-Z 2026 a accompli sa mission avec une rigueur absolue... À nos lauréats éponymes tout comme lauréats ou lauréates ordinaires, j'adresse mes plus sincères félicitations... Recevoir le prix littéraire international Plum'Art-Z est certes une consécration, mais cela constitue surtout une invitation à poursuivre votre quête de l'excellence et à continuer d'enrichir notre patrimoine culturel congolais», a

déclaré le président du jury. Les lauréats et lauréates ordinaires sont:

- Catégorie roman Alphonse-Charlin-N'Kala: premier rang, Exaucé Mayounga; deuxième rang: Cherunelie Sambou.
- Catégorie poésie Léopold-Poungui -Pindy: premier rang, Soleil Owelé; deuxième rang, Marny Peya Oleba.
- Catégorie meilleur lecteur ou lectrice Raymonde-Ankoli-Bouta: premier rang: Bless God Adzoumou; deuxième rang, Sephora Mounzeo.
- Catégorie théâtre Florent-Sogni-Zaou: premier rang, Géraldie Ngoko Imbambo; deuxième rang, Denis Ndendé.
- Catégorie nouvelle, Jessy Erwin Loemba: premier rang, Ousmane Mamadu; deuxième rang, Brice Moussayala.
- Catégorie essai Daniel-Isaac-Itoua: premier rang, Bonheur Matoumona Kouza; deuxième rang, Tall Souleymane.
- Catégorie conte Candice-Sarah-Yoka: premier rang, Sainclair Mpoua; deuxième rang, Noura Bazimi.
- Critique littéraire Fidèle-Biakoro-Pambou: premier rang, Maza Idrissa; deuxième rang, Destiné Jude Bamanissa.
- Catégorie art-plastique: premier rang mineur, Annabelle Bikouti; deuxième rang mineur, Gilberto Mboundou; premier rang adulte, Lionel Tsiabanda; deuxième rang adulte, Joseph Emmanuel Tabou.

Bruno Zéphirin Okokana

ABALA

Les meilleurs élèves reçoivent du matériel scolaire

Les membres du Forum travailleurs d'Abala ont offert, le 19 octobre, des fournitures scolaires aux meilleurs élèves des établissements scolaires de la localité située dans le département de Nkényi-Alima.

Issus des écoles primaires, des collèges d'enseignement général et technique ainsi que du lycée d'enseignement général d'Abala, les apprenants ont réalisé de bons résultats courant l'année scolaire 2025-2026. Ils ont réceptionné des fournitures scolaires en présence du sous-préfet Alphonse Elenga, de l'administrateur-maire Albert Itoua et des responsables pédagogiques des structures éducatives concernées.

Selon le délégué du Forum travailleurs d'Abala, Francis Ngampana, c'est la troisième fois que cette organisation apporte un appui aux élèves

du district d'Abala. Cette année, a-t-il expliqué, ont été retenus quatre premiers par classe pour un total d'environ quatre-vingt-dix meilleurs apprenants constituant l'élite de demain du district. Le don des membres du Forum travailleurs d'Abala est composé des sacs, cahiers, crayons, stylos, gommes et d'autres fournitures scolaires. Il vise à promouvoir l'excellence, soutenir les efforts des apprenants tout en les exhortant à plus d'engagement et de volonté à l'école.

Par ailleurs, les membres de ce forum ont remis du maté-



Les élèves en liesse après réception de fournitures scolaires/DR

riel didactique aux établissements scolaires d'Abala, ainsi qu'aux écoles primaires des villages Nkoulou et Eyoulou. La sous-préfecture, la mairie d'Abala et l'inspection

de l'enseignement primaire, quant à elles, ont réceptionné du matériel de travail. Elève en classe de première D, Monique Mouaya, au nom de tous les bénéficiaires, a

exprimé sa gratitude aux membres du Forum travailleurs d'Abala pour leur geste. Elle a ensuite souhaité que ces derniers continuent à exhorter la jeunesse scolarisée d'Abala. Du côté des responsables des structures scolaires, le directeur du CEG Marien-Ngouabi d'Abala, Atta Amboulou, a estimé que ce don qui est le premier ne soit pas le dernier. Créé en février 2019, le Forum travailleurs d'Abala est une plateforme numérique regroupant les filles et fils de cette contrée exerçant dans le secteur public et privé.

Christian Brice Elion

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**

LIVRES

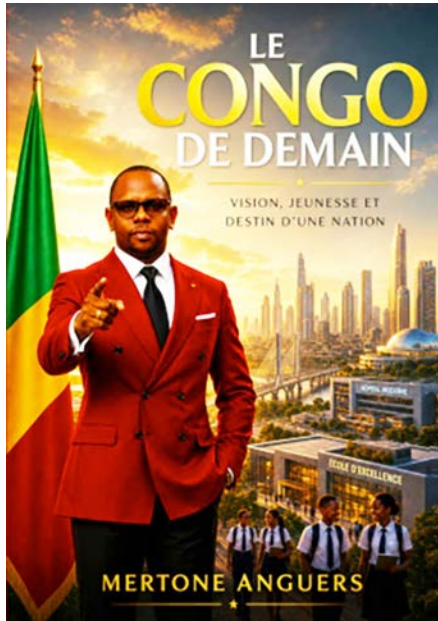
Mertone Anguers pense le Congo de demain par la jeunesse et le tourisme

Le Congo de demain, vision, jeunesse et destin d'une nation, ainsi que Comment développer le tourisme au Congo, pour faire du Congo un eldorado sur terre sont deux ouvrages de Mertone Anguers qui viennent s'ajouter à six autres essais déjà parus. Les Dépêches de Brazzaville abordent avec l'auteur leurs points saillants.

L'écrivain congolais Mertone Anguers rassemble dans ses ouvrages une réflexion sur les choix collectifs qui façonnent l'avenir africain et congolais. Le Congo de demain est consacré à la jeunesse et aux leviers du développement national, et Comment développer le tourisme au Congo examine la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel comme piste de diversification économique. Ces ouvrages peuvent nourrir une conversation publique sur les priorités de développement, la place des jeunes dans la construction nationale, l'aménagement d'une offre touristique et la nécessité de penser les politiques dans la durée. Les thèmes et propositions sont présentés comme les pistes de réflexion et non comme des politiques déjà adoptées ou des résultats acquis.

Concernant Le Congo de demain, un livre de 120 pages paru le 2 mai dernier, l'auteur propose une réflexion sur les choix qui peuvent donner aux jeunes une place active dans la construction du pays. Il met en relation plusieurs leviers: éducation, travail, entrepreneuriat, numérique, gouvernance, agriculture et culture, et pose une question centrale: comment transformer les aspirations de la jeunesse en participation réelle au

développement national ? Le livre s'adresse aux jeunes lecteurs, aux enseignants, aux acteurs publics, aux entrepreneurs et à toute personne intéressée par l'avenir de la République du Congo. Il ouvre un espace de discussion sur les responsabilités partagées entre l'État, les communautés, les familles, les établissements de formation et les jeunes eux-mêmes. Quant à Comment développer le tourisme au Congo, cet essai de 108 pages paru le 4 mai 2026, l'auteur invite à considérer le tourisme comme un sujet de stratégie et de valorisation. Forêts, fleuve, plages, reliefs, biodiversité et patrimoine culturel composent, selon la présentation de l'ouvrage, un ensemble de ressources à mieux faire connaître et à inscrire dans une offre accessible, organisée et respectueuse des territoires. Le livre permet d'aborder les enjeux de mise en valeur des sites, d'accueil des visiteurs, de formation, de protection des milieux et de retombées pour les communautés. Il pose ainsi une question de fond: quelles conditions réunir pour que les richesses du pays deviennent des expériences touristiques durables et des possibilités d'activité pour les congolais ?



Les six autres ouvrages élargissent le regard

Les six autres ouvrages sur les huit élargissent le regard. Ils abordent les aspirations africaines, les formes de gouvernance, la continuité de l'État et la planification à long terme. Le premier, Le Rêve africain, un rêve d'unité, de prospérité et d'autonomie pour l'Afrique, livre de 202 pages paru le 18 novembre 2024, est un plaidoyer pour une Afrique plus unie, prospère et autonome. Il met en avant les aspirations du continent, les obstacles à son essor

et le rôle de la jeunesse dans la transformation collective. Le deuxième, L'Afrique face à la parentocratie, entre continuité de l'État et dérives familiales, est un essai qui interroge les rapports entre les liens familiaux et l'exercice du pouvoir. Le titre place au centre le risque de confusion entre intérêts privés et institutions, ainsi que ses effets possibles sur la continuité et l'impartialité de l'État. Le troisième, L'Afrique et le pouvoir du temps long, pour un État de continuité, de vision et de contrôle, avec 152 pages et paru le 15 avril 2026, défend, dans sa présentation éditoriale, une réflexion sur la continuité des politiques publiques et la capacité des institutions à poursuivre des priorités au-delà des échéances immédiates. Il invite à discuter de la vision, du suivi et de l'évaluation de l'action publique.

Le quatrième, Vison Afrique 2100, le manuel de la renaissance des nations africaines, 344 pages et paru le 22 juillet 2026, est un essai de prospective qui invite les États africains à définir des trajectoires de transformation adaptées à leurs contextes. Sa présentation aborde notamment la gouvernance, l'éducation, l'économie, la science, l'industrialisation,

la culture, l'environnement et les institutions. Le cinquième est Vision Congo 2100. Dans cet ouvrage, l'auteur transpose au Congo la réflexion sur la planification de long terme. Il présente une trajectoire articulée autour du patriotisme, de l'école, de l'État stratège, de l'économie productive, du savoir, de la protection du bassin du Congo et du rayonnement culturel. L'ouvrage de 122 pages paru le 3 juin 2026 se présente comme une réflexion prospective, non comme une prédiction de ce que sera le pays en 2100. Enfin, Le livre du président. Le titre ouvre une réflexion sur l'exercice du pouvoir présidentiel et la responsabilité attachée à la conduite de l'État.

Ces huit ouvrages forment un parcours de lecture qui va de l'ambition panafricaine aux questions congolaises, puis des principes de gouvernance aux secteurs où des choix concrets peuvent être discutés. Originaire de la République du Congo, Mertone Anguers, de son identité réelle Mertone Gerould Ansy, est un écrivain, penseur et essayiste qui interroge l'avenir de l'Afrique, la responsabilité des nations et la nécessité d'une vision historique fondée sur la durée, la mémoire et la transformation.

Bruno Zéphirin Okokana

DISTINCTION

Raymond Ibata élevé à la dignité de Commandeur de l'Ordre du mérite sportif africain

Le président du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), Raymond Ibata, a reçu, le 23 octobre à Brazzaville, sa médaille de Commandeur de l'Ordre du mérite sportif africain, décernée par le Comité international de l'excellence pour ses efforts et contributions au rayonnement du mouvement sportif congolais et africain.

Figure majeure du mouvement sportif congolais, Raymond Ibata pilote le Cnosc avec constance. Il s'est vu renouveler la confiance de ses pairs lors de sa récente réélection à la tête de cette institution nationale. Reconnu comme leader et fin connaisseur du milieu sportif, il cumule des décennies d'engagement au service de la promotion, du développement et du rayonnement des athlètes congolais tant sur le plan national qu'international.

La haute distinction décernée par le Comité international de l'excellence lui a été remise à Brazzaville par le président Alain Yves Fofie, qui a personnellement fait le déplacement pour honorer l'événement. La décision officielle avait été actée lors de la session de l'institution tenue à Praia, au Cap-



Raymond Ibata recevant son prix. Adiac

Vert, le 10 septembre dernier. La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du mouvement olympique congolais. Elle a mis en lumière la

rigueur et la passion investies par le récipiendaire, traduisant le caractère collectif de cette consécration pour tout le sport congolais.

Rude Ngoma

DOMAINE 10 HECTARES

À VENDRE

ACCÈS :
par Octobay/100 km
ou par Massa

Superficie :
100 000 m²

Un domaine intéressant avec la rivière !

Offre à ne pas rater !

De grands Eucalyptus forment une ligne naturelle allant du container jusqu'à la rivière.

Prix: ~~35 000 000~~ FCFA

Négociable

Contacts du propriétaire :
Tél / WhatsApp

06 668 90 11
04 475 88 41

PROTECTION DES ESPÈCES ANIMALES

Des délits fauniques signalés à Nkayi et Dolisie

Le 18 octobre, dans les départements de la Bouenza et du Niari, trois individus présumés trafiquants ont été arrêtés en possession d'une peau de panthère et de deux pointes d'ivoire, chacune taillée en quatre morceaux.

Peu après l'opération, une quatrième personne, considérée comme complice, a également été interpellé. Ces arrestations ont été effectuées grâce à une action conjointe des services de la gendarmerie nationale en collaboration étroite avec les agents de la direction départementale de l'Économie forestière, bénéficiant de l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les suspects doivent répondre de leurs actes devant le parquet de la République près le tribunal de grande instance. Ils sont accusés de nombreux délits liés à la détention, au transport et à la commercialisation de trophées issus d'espèces animales intégralement protégées par la législation congolaise.

Selon les informations disponibles, les trois personnes interpellées auraient transporté ces objets prohibés depuis Dolisie jusqu'à Nkayi dans l'intention manifeste de les vendre. Par ailleurs, il semblerait que plusieurs autres complices soient actuellement en fuite, laissant présager une implication plus large dans ce trafic illicite.

Cet épisode intervient dans un contexte où le braconnage et le commerce illégal de produits issus d'espèces sauvages exacerbent les menaces qui pèsent sur leur survie. L'éléphant et la panthère



Les personnes suspectées/Adiac

sont classés parmi les espèces animales intégralement protégées par la loi congolaise, en raison de leur grande vulnérabilité. Toute personne reconnue coupable des crimes liés à ces espèces encourt une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement assortie d'une lourde amende pouvant atteindre cinq millions FCFA, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les répercussions environnemen-

tales du braconnage sont graves car il contribue, entre autres, à l'extinction progressive de la population d'animaux sauvages et menace l'équilibre des écosystèmes. Ainsi, les chiffres présentés dans le rapport Planète vivante 2026 du WWF mettent en lumière une réalité alarmante : entre 1970 et 2022, la population de vertébrés sauvages surveillée en Afrique a enregistré une diminution moyenne de 80 %.

Plus inquiétant encore est le déclin dramatique des éléphants de forêt du continent africain, dont les effectifs ont chuté de plus de 60 % durant les dernières décennies. Ce recul implacable affecte non seulement la biodiversité mais compromet également des processus écologiques essentiels tels que la régénération des forêts, le maintien des services écosystémiques critiques et le stockage du carbone.

Pour faire face à cette crise écologique, le Congo démontre un engagement ferme en faveur de la préservation des espèces animales menacées d'extinction. Les autorités locales ne cessent d'intensifier leurs efforts pour sanctionner sévèrement les contrevenants et dissuader toute activité contraire aux lois protégeant la faune sauvage. À ce titre, l'article 27 de la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées précise avec clarté que l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'administration des eaux et forêts, dans le cadre des recherches scientifiques ou pour des projets axés sur la reproduction.

Face aux défis que représente la lutte contre la criminalité faunique, le Congo s'érige en gardien vigilant de son patrimoine naturel et entend poursuivre sans relâche ses efforts en vue de garantir un avenir durable à ses écosystèmes et à ses emblématiques espèces sauvages. Ces actions illustrent non seulement une volonté de préserver la biodiversité mais aussi une prise de position forte contre l'exploitation insensée des animaux intégralement protégés.

Fortuné Ibara

ŒUVRE PHILANTHROPIQUE

La Fondation Kamal soutient les élèves de l'école primaire de la Poste

Afin d'améliorer les conditions d'études et d'apprentissage des élèves du CP 1 et du CP 2 de l'école primaire de la Poste, située dans le troisième arrondissement de la capitale, Poto-Poto, la Fondation Kamal leur a offert, le 20 octobre, un don de soixante tables-bancs et deux cents kits scolaires.

Le don s'inscrit dans le cadre de la promotion des initiatives de solidarité, d'entraide et de soutien à l'éducation que la Fondation Kamal ne cesse de prôner à travers ses nombreuses actions de philanthropie. Les soixante tables-bancs à deux places offertes vont équiper les salles de classe des cours préparatoires première et deuxième année (CP1 et CP2). Quant aux deux cents kits scolaires, ils comprennent notamment des sacs d'écolier, des cahiers, des stylos, des ardoises, des crayons de couleur, des gommes ainsi que des tablettes éducatives et d'autres fournitures nécessaires au travail quotidien des élèves. Ils sont d'un grand apport pour les élèves bénéficiaires. Par ce geste, la Fondation Kamal entend alléger les difficultés matérielles auxquelles

sont confrontés certains établissements scolaires et favoriser ainsi un environnement d'apprentissage plus adapté aux besoins des enfants. La mise à disposition de ce don à l'école primaire de la Poste est un appui indéniable pour les élèves, les enseignants et les familles, dont les ressources financières ne permettent pas toujours de répondre avec efficacité aux besoins pédagogiques.

Conduite par Christel Freddy Awelé, représentant M. Kamal, président de la Fondation, la délégation a été accueillie par M. Adzouana, directeur de l'école primaire de la Poste. Il avait à ses côtés le corps enseignant, en présence de Michel Ampari, inspecteur de l'enseignement primaire de la circonscription scolaire concernée, venu superviser la cérémonie.

Cette activité a été un moment de rapprochement entre des acteurs de l'éducation et l'organisation engagée dans l'action sociale. « *Au-delà de la valeur matérielle des dons, cette initiative témoigne de l'importance des partenariats entre les structures de solidarité et les établissements scolaires pour répondre aux besoins du système éducatif* » ; a dit Christel Freddy Awelé. « *En dotant les classes de tables-bancs supplémentaires et en mettant des fournitures à la disposition des élèves, la Fondation Kamal apporte une contribution concrète à l'amélioration du cadre scolaire. Ces équipements vont permettre aux bénéficiaires de disposer de meilleures conditions matérielles pour suivre les enseignements et accomplir leurs activités*

pédagogiques », a-t-il ajouté. Signalons que la Fondation Kamal a pour vocation d'apporter assistance, accompagnement et soutien aux personnes socialement défavorisées ainsi qu'à celles en situation de vulnérabilité. Son action s'inscrit notamment dans les domaines social, éducatif et sanitaire, avec pour ambition de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée. À travers cette initiative en faveur de l'école primaire de la Poste, la Fondation réaffirme la place de l'éducation parmi les leviers essentiels du développement humain et de l'égalité des chances. Les fournitures scolaires adaptées, les équipements appropriés sont un facteur important visant à favoriser la participation des enfants aux activités péda-

giques et soutenir leur parcours scolaire.

Cette remise du don illustre le rôle que peuvent jouer les fondations et les organisations de solidarité dans l'accompagnement des établissements scolaires. Elle rappelle également que l'amélioration durable des conditions d'apprentissage requiert une mobilisation collective, associant les pouvoirs publics, les équipes éducatives, les partenaires sociaux et les acteurs privés.

En soutenant les élèves dès les premières années de leur scolarité, la Fondation Kamal pose ainsi un geste de solidarité en faveur de la jeunesse et contribue par cette action à la promotion d'une éducation plus inclusive et à la construction de meilleures perspectives pour les générations futures.

Hervé Brice Mampouya

LIONS CLUB

La 46^e Convention congrès du district Multiple 403 annoncée pour mai prochain

Reçu en audience à Loango par Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou, Eric Georges Castanou, gouverneur du district 403 B1 récemment élu à Dakar, au Sénégal, a informé l'autorité préfectorale de l'organisation du 3 au 9 mai prochain à Pointe-Noire de la quarante-sixième Convention congrès du district Multiple 403 du Lions club international.



Le préfet du Kouilou posant avec les membres des Lions club /Adiac

Elu lors de la quarante-cinquième Convention congrès du district Multiple 403 à Dakar, Eric Georges Casatanou va présider pendant un an aux destinées de l'organisation qui s'apprête à accueillir, en mai prochain à Pointe-Noire, ses hôtes qui viendront des quatre coins du monde. « Nous sommes là pour vous accompagner partout où on aura besoin de nous. L'événement que vous vous apprêtez à célébrer va réunir de nombreuses personnalités venues du monde et nous avons le devoir de bien les accueillir. Nous allons nous déployer au niveau de la préfecture du Kouilou pour que cet événement soit un succès », a assuré Paul Adam Dibouilou.

En présentant le quarante-sixième Convention congrès, Alphonse Obambi, président du comité d'or-

ganisation, a dit: « C'est un événement important que nous allons vivre. Il sera placé sous le haut patronage de Denis sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. C'est un moment de travail fait d'échanges, de formation et de rencontres diverses. Plus de 700 congressistes sont attendus à Pointe-Noire. Il y aura notamment la parade des différentes délégations du district, soit vingt-deux pays, sur une des grandes artères de la ville, le cocktail...mais aussi l'élection du président du Conseil des gouverneurs, en la personne du Congolais Mbadinga Itsouhou, actuellement vice-président du Conseil des gouverneurs, sans oublier l'inauguration du Centre contre le diabète situé dans l'enceinte de l'hôpital géné-

ral de Loandjili et du centre ophthalmologique qu'abrite l'hôpital général Adolphe-Sicé ».

Pour le préfet du Kouilou, cet événement sera une occasion propice pour les Lions de visiter les merveilleux sites touristiques et attractifs de son département, à l'instar du musée de l'esclavage en construction, du site Bas Kouilou, des Gorges de Diosso, de la réserve de Conckouati-Douli. Il a sollicité l'aide et l'apport des Lions dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de la desserte en eau potable qui se posent avec acuité dans plusieurs districts du département.

Le Lions club est la plus grande organisation internationale des clubs service au monde dédiée à l'action humanitaire et communautaire. C'est une organisation caritative à but non lucratif.

Hervé Brice Mampouya

APPEL À PROJETS

Des manuscrits des poètes africains attendus

Le Prix Evariste de poésie africaine attribue 1500 dollars aux poétesses et poètes africains, auteurs d'un ensemble de dix poèmes écrits en anglais sans avoir publié un recueil complet.

La récompense ne concerne que les candidats nés en Afrique, de nationalité d'un pays africain, y résider, avoir des parents africains. Les candidatures se font avant le 1er novembre prochain. Pour y participer, le candidat ne doit pas avoir publié de recueil complet au moment du dépôt. Les poèmes doivent être soumis en anglais, les traductions sont acceptées. Si une œuvre traduite remporte le prix, une part de la dotation revient au traducteur. Le candidat a l'obligation de présenter dix poèmes de quarante lignes maximum chacun dont il est auteur. Les poèmes déjà publiés ou récompensés sont admis, les anciens candidats peuvent y par-

ticiper. L'envoi des nouveaux textes est accepté. Le participant doit réunir les poèmes dans un document unique, sans information préalable de l'auteur, il doit nommer d'après le titre du premier poème. Le candidat doit uniquement utiliser du texte noir, une police Times New Roman ou Arial de taille 12, un interligne simple et un poème par page recommandé. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 1er novembre sur Submittable. Les envois par courriel ne seront pas considérés. La lettre d'accompagnement sur Submittable doit préciser le nom, la nationalité, le pays de naissance, l'adresse complète avec le pays de rési-

dence permanente, l'adresse électronique personnelle et le numéro de téléphone. Toutes ces informations sont masquées aux évaluateurs et au jury. Pour des questions relatives aux candidatures, adressez-vous à apbf@brown.edu. Le nom de la lauréate ou du lauréat sera connu au mois de mai 2027. Le Prix Evaristo de poésie africaine a été rebaptisé en 2023. Il s'appelait auparavant le prix international de poésie africaine Brunel, parrainé par l'Université Brunel et Bernardine Evaristo, initié en 2012. C'est un prix littéraire décerné par le Fonds du livre de poésie africaine, doté d'un prix annuel de 1 500 dollars américains.

Rosalie Tsiankolela Bindika

ARTS DE SCÈNE

Un magnifique spectacle livré au festival «Boya kobina»

La douzième édition du festival international de danse contemporaine «Boya kobina» se tient actuellement à Brazzaville, à l'initiative de l'association Africa Graffitis et du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte matève de Pointe-Noire. Les artistes des deux villes invités ont livré, le 21 octobre à l'espace Baning'art, un grand spectacle qui a tenu en haleine le public.



« Contes et légendes du royaume de Loango » est le titre du spectacle tiré des contes de Jorus Mabiala. Sous la direction de Diouf Sambadio et Gilbert Mabiala, cette création collective met en scène plusieurs artistes et genres artistiques dans un harmonieux bouillon culturel. Ruth Chrisna Mouyabi, Volos d'Assises, Gloire Babela, Gatien Bintsangou et Hach Sendo extériorisent leur talent dans ce spectacle complet à travers les contes, le théâtre, la danse contemporaine et traditionnelle, les performances, les chants ainsi que les instruments traditionnels et modernes comme le ngonfi ou la guitare électrique.

Davy Malonga assure la régie lumière et Patrick Bikindou la régie logistique. Les artistes Jeh'f Biyeri et Roch Baloukou ont été également d'un grand apport dans la réussite de ce spectacle. Sophie Gillmann étant la coordonnatrice du projet qui a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires comme Tales Kollektiv et Nzoko Transport. Cet événement augure le renouveau du conte congolais, plus vivant et en perpétuelle mutation.

Le projet a l'ambition de préserver et de transmettre à la postérité le riche patrimoine immatériel du royaume de Loango. En mêlant tradition et modernité, les artistes donnent vie à la parole et dévoilent aussi les puissances légendaires de leur nature à l'instar du conte « La naissance de Moe Tchikambissi », l'épilogue du spectacle. Entité féminine dotée des puissances surnaturelles et maléfiques, cette créature mythique présente dans les eaux et la mer, bonne et pourvoyeuse de l'abondance pour ses habitants, cauchemar et porte malheur pour les autres, elle a toujours été l'objet de plusieurs interprétations qui renforcent ses forces divines et son caractère mystérieux.

Après avoir été joué dans cinq espaces majeurs de Pointe-Noire et de Brazzaville récemment, le spectacle « Contes et légendes du royaume de Loango » a constitué l'une des attractions, le 17 octobre dernier, au Centre culturel Dom Madeca à Cabinda, en République d'Angola.

Hervé Brice Mampouya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Angueki Prisca Nadine.
Je souhaite désormais être appelée Ekiri Angueki Prisca Nadine.

Toute personne ayant un intérêt légitime à s'opposer à ce changement de nom est invitée à faire connaître son opposition dans un délai de trois (3) mois à compter de la présente publication.

Passé ce délai, aucune opposition ne pourra être prise en considération.

ZLECAF

Denis Sassou N'Guesso s'imprègne de l'état de mise en œuvre

En marge de la conférence régionale « Sa Zlecaf » pour l'Afrique centrale, tenue à Brazzaville du 21 au 23 octobre, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu une délégation conduite par le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), Wamkele Mene, qui lui a fait le point sur l'état de la mise en œuvre du marché continental.

« Le Congo fait partie des premiers pays à avoir signé et déposé son instrument de ratification de l'Accord portant création de la Zlecaf. Nous avons estimé important de venir faire le point au président Denis Sassou N'Guesso », a-t-il expliqué.

Les échanges avec le président de la République ont également porté sur la conférence régionale « Sa Zlecaf » ayant débouché sur « La déclaration de Brazzaville ». Celle-ci est une feuille de route qui définit, entre autres, les actions à mener, les échéances à respecter, les financements à mobiliser pour faire avancer la mise en œuvre de la Zlecaf.

Wamkele Mene qui a félicité la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlecaf, Jacqueline Lydia Mikolo, pour avoir mobilisé les partenaires autour de cette conférence était accompagné de la représentante du Programme des Nations pour le développement au Congo, les représentants de la Commu-



Acteurs et partenaires de la Zlecaf autour du président de la République/DR

nauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Banque africaine de développement (BAD).

« Nous sommes présents à cet événement parce que l'intégration régionale est au cœur de l'action de la Banque afri-

caine de développement. Cette intégration passe non seulement par les infrastructures mais aussi par la promotion

du commerce entre nos États », a déclaré Régis Lakoué, administrateur de la BAD pour le Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

FESTIVAL IMPFONDO-BEACH

La deuxième édition prévue pour 2027

L'Association Impfondo-Beach (AIB), à caractère socioculturel et professionnel, organisera la deuxième édition du festival Impfondo-Beach les mois de février, mars et avril 2027.

Le président de l'AIB, Sinclair Tobolo, a donné l'information au terme de l'audience qui lui a été accordée récemment par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, marraine de l'événement.

Ce festival fait partie des missions assignées à l'association, à savoir promouvoir et valoriser les plages de sable du fleuve Oubangui en organisant chaque année un festival de musique tradi-moderne et sportif. D'où la présence du comité d'organisation de la deuxième édition de ce festival, conduit par le président de l'AIB, Sinclair Tobolo, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour solliciter le parrainage de sa directrice générale. Très sensible à ce genre d'événements qui valorisent la culture et le tourisme congolais, Béline Ayessa a accepté volontiers d'accompagner l'AIB en qualité de marraine de la deuxième édition du festival Impfondo-Beach. Un rendez-vous culturel et touristique qui dorénavant se tiendra chaque année dans la capitale du département de la Likouala.

A travers ce festival, l'AIB entend anticiper les retombées du corridor 13 qui devrait renforcer



Béline Ayessa accompagnant ses hôtes de l'AIB/Adiac

le désenclavement de la Likouala et de dynamiser les échanges économiques et touristiques. « La deuxième édition est prévue pour l'année 2027 aux mois de février, mars et avril, pendant la saison sèche, parce que le site sera érigé sur le bancs de sable. On va construire des stands en bois, le podium de spectacles pour servir de plateformes aux artistes et à tous les participants. Le corridor13 (Dont au passage nous remercions le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le bâtisseur infatigable) est très

attendu. A travers nos activités balnéaires, touristiques, cette route viendra booster le développement du département de la Likouala », a expliqué le président de l'AIB, Sinclair Tobolo. Outre le volet festif, cette deuxième édition prévoit d'accorder une place importante à la formation et à l'autonomisation de la population du département de la Likouala en général et d'Impfondo en particulier. Ce qui fera de ce rendez-vous culturel et touristique un véritable levier d'opportunités économiques, tant pour les jeunes que pour les personnes

âgées ou vivant avec handicap. Pour le chargé à la communication de l'AIB, Urbain Botokou, ce festival permettra de mettre en évidence l'identité de la Likouala, de faire revivre les traditions et les expressions culturelles de ce département.

« Nous allons refaire connaissance avec des instruments qu'on est en train d'abandonner au fur et à mesure. On a un instrument emblématique qu'on appelle le Djimbi, on a le raphia qui est une spécialité de la Likouala qui aujourd'hui tant à disparaître. Il est repris

malheureusement aujourd'hui par d'autres communautés mais les fabrications ne sont plus vraiment identiques à l'original. Donc ce sont des spécialités pour lesquelles nous voulons remettre à l'évidence. On a, par exemple, la course des piroguiers, parce que nous sommes un peuple riverain, nous vivons au bord de l'eau, et parfois même les pieds dans l'eau. La navigabilité fait partie de notre vie quotidienne. Nous voulons mettre en évidence cette capacité en organisant une course des piroguiers. Il est impérieux que les jeunes d'aujourd'hui et de demain n'oublient jamais d'où nous venons et qu'est-ce qui fait partie de notre patrimoine, de notre mémoire », a signifié Urbain Botokou.

Créée le 24 janvier 2025, l'AIB a pour missions, entre autres, de favoriser l'acquisition et la diffusion d'une meilleure connaissance du monde des arts, des cultures de la Likouala et de ses potentialités de développement solidaire; promouvoir la formation des jeunes dans les métiers de l'art, de l'entrepreneuriat, de l'industrie pour leur autonomisation et la prise en charge individuelle, ...

Bruno Zéphirin Okokana